



**L'HONORABLE MARIE-PAULE GAGNON
JUGE À LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC**

Palais de Justice, 300, boul. Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8K6
Téléphone : 418 649-3051 Télécopieur : 418 528-9818
Courriel : marie-paule.gagnon@judex.qc.ca

Québec, le 25 septembre 2025

PAR COURRIEL

Me Olivier Séguin

AVOCAT

olivier@seguinavocat.com

Me Mélanie Pouliot

Me Patricia Blair

LAVOIE ROUSSEAU

melanie.pouliot@justice.gouv.qc.ca

patricia.blair@justice.gouv.qc.ca

Me Andréanne Daoust

CAIN LAMARRE

andreeanne.daoust@cainlamarre.ca

Me Robert E. Reynold

AVOCAT

rreynoldslaw@gmail.com

Me Jacques S. Darche

BORDEN, LADNER, GERVAIS

jdarche@blq.com

Objet : *Harvest Ministries International c. Hon. Caroline Proulx et al*
 **200-17-035129-238**

Maîtres,

Le dossier mentionné en référence doit procéder à compter du 5 novembre 2025 prochain (pour trois (3) jour jours), à la salle 3.37 du palais de justice de Québec. À titre de coordonnatrice du district de Québec et responsable de la chambre civile, je suis chargée de planifier le déroulement de cette audience.

Dans ce contexte, pourriez-vous me confirmer :

- que la cause est en état et que vous êtes prêts à procéder;
- que tous vos témoins, ordinaires et experts, sont disponibles;
- que la durée d'audience est exacte.

Également, dans la mesure où ce qui suit n'a pas fait l'objet d'une conférence préparatoire, pourriez-vous acheminer directement à mon bureau (R-303), **au plus tard le 15 octobre 2025** les documents suivants :

- les pièces, rapports et interrogatoires que vous entendez produire et qui ne sont pas encore déposés au dossier de la Cour;
- toute demande ou procédure additionnelle que vous entendez présenter.

En ce qui concerne les plaidoiries, chacune des parties pourra produire un plan d'argumentation n'excédant pas cinq pages, présentant de façon schématique les principales questions en litige et les arguments que vous entendez présenter. Ne seront pas calculés dans ces cinq pages les extraits des décisions les plus pertinentes que vous voudriez produire avec ce plan.

Dans le but d'abréger la durée de ce procès, je vous remercie d'examiner la possibilité de convenir avec les autres parties d'admissions et, le cas échéant, de les consigner par écrit.

Finalement, j'apprécierais que vous m'informiez, dans les meilleurs délais, de tout règlement à l'amiable de cette affaire et de tout développement pouvant survenir avant la date d'audience.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Maîtres, mes salutations distinguées.

Marie-Paule Gagnon, j.c.s.
Coordonnatrice du district de Québec
et responsable de la Chambre civile

MPG/wb